Expérimenter la tenue d'un journal "éducatif" : Mlle Wittel et le journal de Cécile Constant

Autor(en): **Moret Petrini, Sylvie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **67 (2010)**

Heft 4: **Le partage de l'intime : le journal de Louis-François Guiguer et les écrits personnels en Suisse romande**

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-169851

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Expérimenter la tenue d'un journal «éducatif» Mlle Wittel et le journal de Cécile Constant

par Sylvie Moret Petrini

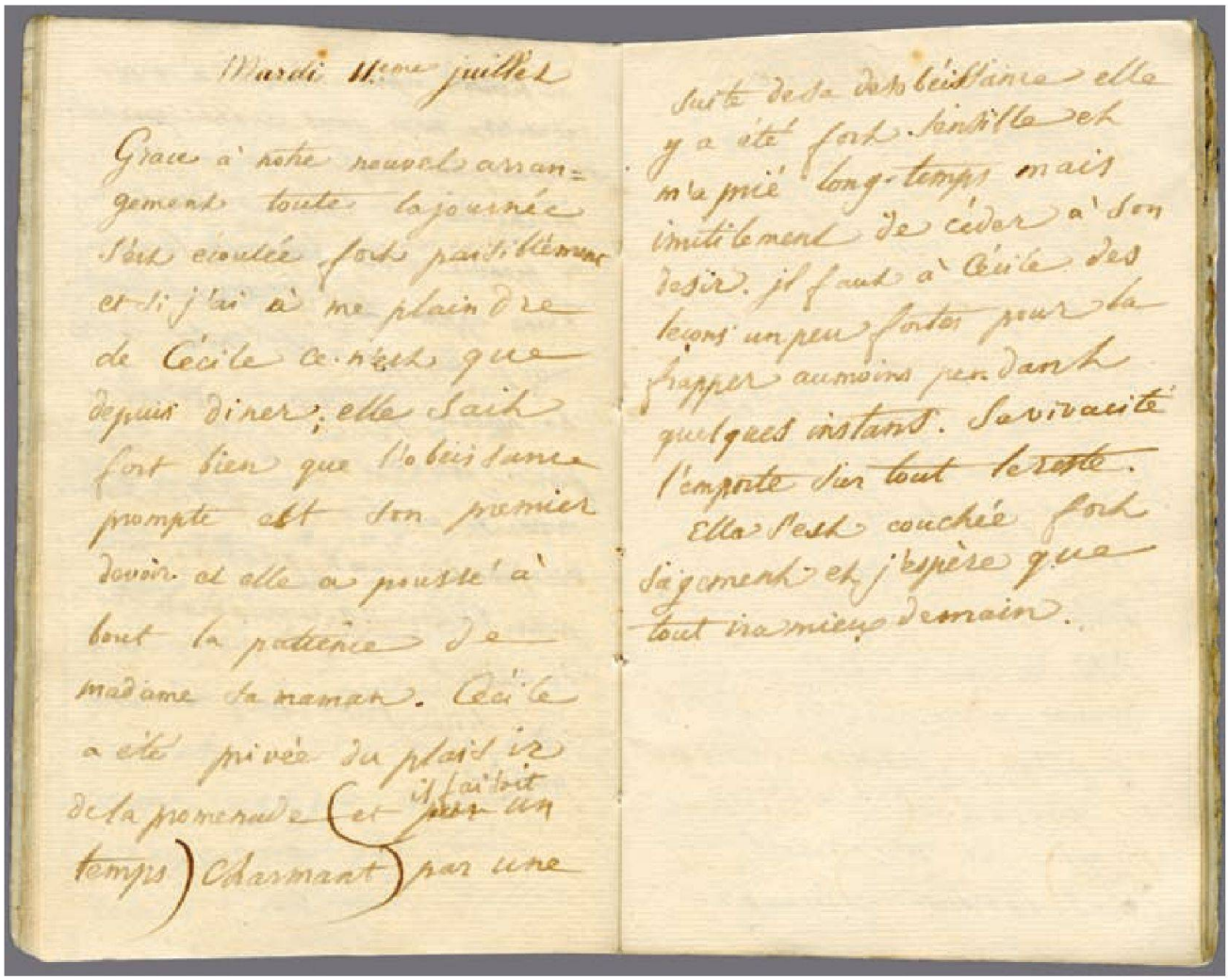

Mardi 11me juillet

Grace à notre nouvel arrangement toute la journée s'est écoulée fort paisiblement et si j'ai à me plaindre de Cécile ce n'est que depuis dîner; elle sait fort bien que l'obéissance prompte est son premier devoir et elle a poussé à bout la patience de madame sa maman. Cécile a été privée du plaisir de la promenade (et il faisoit en temps) charmant) par une suite de sa désobéissance elle y a été fort sensible et m'a prié long-temps mais inutilement de céder à son desir. il faut à Cécile des leçons un peu fortes pour la frapper au moins pendant quelques instants. sa vivacité l'emporte sur tout le reste.

Elle s'est couchée fort sagement et j'espère que tout ira mieux demain.

Fig. 1 Journal de Cécile Constant rédigé par Mlle Wittel, Livre 2, 11 juillet 1809. Chavannes-près-Renens, Archives cantonales vaudoises, P Constant Ci 1.

Vers le milieu du XVIIIe siècle émerge une pratique nouvelle, la rédaction de journaux spécifiquement consacrés à l'éducation des enfants. Documents précieux, ces journaux offrent un moyen privilégié permettant de s'immerger dans les usages éducatifs des familles tout en apportant une foule d'informations sur la vie quotidienne des enfants de l'élite et leur interaction avec leur entourage. Le journal de Cécile Constant (fig. 1),[1] sur lequel porte cet article, s'insère dans ce mouvement. Rédigé entre 1809 et 1819 par deux institutrices, Mlle Wittel et Mlle Benoist, qui se sont succédé auprès de cette jeune Lausannoise de bonne famille, il relate la journée de Cécile

portant un jugement, souvent peu complaisant, sur son comportement. La durée et les informations livrées par ce journal en font un document exceptionnel, sans équivalent à ce jour.

Cet article se propose dans une première partie de souligner les spécificités du journal de Cécile Constant, en présentant les différentes formes d'écriture du «journal d'éducation» au «journal éducatif», ainsi que les modèles ou idées qui ont pu influencer son élaboration. Dans la seconde partie, son utilisation pratique et les objectifs qu'il poursuit seront analysés ainsi que la façon dont son usage quotidien et les motivations des personnes qui l'ont rédigé ont orienté son contenu.

Ecrire sur l'éducation de ses enfants au XVIIIe siècle, un besoin nouveau?

Dans les archives sont conservés des journaux, que l'on peut regrouper sous le terme de «journaux d'éducation», datés de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Rédigés par des parents – ou par le précepteur ou gouverneur –, ces journaux ont pour objet principal l'éducation des enfants dont ces personnes ont la charge.[2] Deux journaux, conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque de Genève et aux Archives cantonales vaudoises, se font les témoins de cette pratique, qui n'a que peu été étudiée à ce jour.

Le journal tenu par René-Guillaume-Jean Prévost-Dassier, notaire et membre du conseil des Deux Cents de la ville de Genève, débute le 3 juillet 1789 alors que la fille et le fils du rédacteur ont respectivement quatre et trois ans. Il s'achève près de vingt ans plus tard, lorsque les enfants sont établis; la fille est mariée et le fils vient d'obtenir une position avantageuse dans le négoce. En ouverture à son journal, Prévost-Dassier présente les motivations qui ont présidé à son travail:

> «J'ai souvent pensé qu'un des meilleurs moiens de perfectionner l'Education, d'y mettre cette méthode & cette suite si nécessaires pour maisurer le succès & de tirer parti des fautes & des erreurs qu'on peut commettre, serait de tenir une espece de Journal d'Education, qui deviendrait le dépot de tout ce qui se passerait d'essentiel à cet égard dans lequel on découvrirait le principe & dévelopement du caractère & des talens des enfants & des circonstances qui aurait pu leur nuire ou les favoriser.»[3]

Ne se référant nommément à aucun traité, Prévost-Dassier dit en substance que l'idée du journal est née de ses propres réflexions et qu'il estime nécessaire de réfléchir à la tâche éducative que son rôle de père lui assigne. Ce sentiment d'obligation paternelle fut largement véhiculé par la littérature pédagogique du XVIIIe siècle. Depuis les écrits du philosophe anglais John Locke, qui rédigea en 1693 un ouvrage consacré à l'éducation,[4] le père devient formellement identifié comme le responsable de l'éducation de ses enfants. En terre vaudoise, une trentaine d'année plus tard, Jean-Pierre de Crousaz stigmatisera avec virulence la négligence des pères coupables d'«une si honteuse indolence» abandonnant l'éducation de leurs enfants à des précepteurs qui «font si peu d'attention sur son importance».[5] Enfin, Rousseau, en 1762, apportera sa pierre à ce travail de culpabilisation en déclarant de façon péremptoire «Celui qui ne peut remplir les devoirs de pére n'a point droit de le devenir».[6] La tenue d'un journal par Prévost-Dassier témoigne de son attachement à s'acquitter consciencieusement de cette tâche fondamentale.

Si les philosophes du XVIIIe siècle sont quasi unanimes à attribuer au père la responsabilité de la tâche éducative, certains ont néanmoins concédé que les activités quotidiennes imparties à l'homme pouvaient l'empêcher d'assumer pleinement ce rôle. Les précepteurs peuvent ainsi pallier à l'absence du père. Mais la mère n'a pas été oubliée. La prime éducation et l'éducation des filles restent largement son apanage. Louise Miéville, femme de pasteur, rédigea dès 1791 un journal, qu'elle tiendra jusqu'à sa mort en 1835, dans lequel elle relate l'éducation de ses cinq enfants. La naissance de sa fille Julie donne l'impulsion à la rédaction de ce journal qui commence par ces mots: «Tu seras en âge de te conduire par toi-même ma chère fille, lorsque je te remettrai ce journal...»[7] Elle n'écrit donc pas pour elle mais pour ses futurs lecteurs, qui sont ses enfants. Elle s'adresse à chacun d'eux individuellement notant les traits saillants qui les concernent. Louise Miéville souhaite leur prouver qu'ils sont au centre de sa vie et qu'elle leur consacre tout son temps et tous ses soins. Elle désire que les progrès, les apprentissages, les maladies de ses enfants ne soient pas oubliés regrettant régulièrement le peu de temps que ses tâches lui laissent pour écrire et le fait que de nombreux «événements» soient dès lors omis.

Les journaux d'éducation recensés à ce jour montrent de façon très claire que leur usage connaît un succès certain vers la fin du XVIIIe siècle. Mais quelles sont les raisons qui motivent leurs rédactions et est-il possible d'identifier des critères communs à la tenue de ce type de journal? Ces journaux ont une fonction de mémorisation, mais également une fonction de justification, d'une expérience éducative sur fond d'une idéologie des Lumières qui a donné à cet objet une importance capitale. Découlant de cette conception, ils sont les témoins de la nécessité ressentie par les parents, ou les éducateurs, de légitimer leurs actions et l'influence de celles-ci sur le développement de leur progéniture, tout en prouvant à leurs enfants l'intérêt et l'attention dont ils ont été l'objet.

Le journal de Cécile Constant, qui n'entre pas directement dans cette définition, se trouve au croisement de deux pratiques: le journal d'éducation, dans la lignée des exemples qui viennent d'être cités et le journal, qui pourrait être qualifié d'éducatif, tenu par l'enfant lui-même sur le conseil et sous la surveillance des parents – pratique qui deviendra courante dans l'éducation des filles

dès la seconde moitié du XIXe siècle.[8] Les recherches menées depuis de nombreuses années par Arianne Baggerman et Rudolf Dekker sur le journal d'un jeune garçon hollandais, Otto van Eck, viennent d'être concrétisées par la publication d'un ouvrage[9] dans lequel les auteurs analysent minutieusement ce document. Celui-ci constitue un essai pratique de cette technique éducative visant au perfectionnement moral de l'enfant par une réflexion suivie sur ses fautes et ses défauts. Otto se voit contraint de rédiger quotidiennement un journal dans lequel les parents interviennent au moyen de notes marginales pour en diriger la rédaction, commenter ou nuancer le propos, ou guident leur enfant en discutant avec lui, leurs remarques ou conseils étant scrupuleusement rapportés. Ce qui intéresse les parents d'Otto, ce n'est pas le détail des activités de la journée de leur fils mais bien ses sentiments les plus intimes. Les archives genevoises sont riches en journaux de jeunes filles, à l'instar de ceux d'Albertine de Saussure, Christine Romilly et Amélie Odier (pour la période qui nous intéresse) qui ont tenu un journal durant leur enfance ou leur adolescence, le plus souvent à l'incitation de leurs parents et sous leur surveillance, mais une surveillance que l'on peut qualifier de bienveillante n'apparaissant à aucun moment invasive comme l'a été celle des parents d'Otto. Christiane Meier-Léopold qui s'est plongée dans ces journaux parle de partage entre la jeune fille et la mère ou le père à la place du terme de contrôle en précisant que «la nuance est subtile mais sans doute révélatrice: on conseille sans imposer par la force et la réponse découle comme naturelle de l'envie de faire plaisir».[10] Rien de tel dans le journal hollandais dont de nombreux passages montrent clairement que le jeune garçon (il a 10 ans lorsqu'il commence le journal) souhaite ardemment se voir décharger de cette rédaction qu'il considère comme une corvée.

Le journal de Cécile Constant, bien qu'il n'ait pas été rédigé par la jeune fille elle-même, se rapproche dans son utilisation pédagogique du journal d'Otto. Il faut dès lors s'interroger sur ce qui a pu donner naissance à ces écrits qui tout en conservant la mémoire des progrès réalisés par les enfants ont eu pour vocation d'influencer directement leur comportement, ou, en d'autres termes, ce qui a pu encourager les parents à recourir à cet outil dans l'éducation de leur enfant.

En France, la première personne qui donna au journal d'éducation une fonction clairement pédagogique, le voyant comme un objet d'influence est Mme de Genlis. Dans *Adèle et Théodore*, son roman publié en 1782, elle prône l'intérêt d'un journal de type «éducatif» par la voix du comte de Roseville, présenté comme le précepteur d'un prince. Dans la lettre XXXVI, celui-ci décrit sa pratique en ces termes:

> «Le soir j'ai la coutume d'écrire un journal très détaillé de tout ce qu'il a fait de mal dans la journée, et je compte dans ce nombre toutes les occasions perdues ou négligées de faire une bonne action, ou de dire une chose obligeante. Comme la plupart de ces fautes se font devant du monde, je l'en reprends rarement dans le moment même, ce qui fait que très souvent n'ayant point été grondé dans le cours de la journée, il se flatte, en se couchant que le journaliste n'aura rien à dire. [Le lendemain] il passe dans mon cabinet et me demande mon journal. Je le lui donne, il le lit tout haut, et j'exige que ce soit de suite et sans commentaire, car il est bon de l'accoutumer à prononcer lui-même le détail de ses fautes...»[11]

La méthode prônée par Mme de Genlis ne poursuit pas les mêmes objectifs que les journaux d'éducation du type de ceux rédigés par le notaire Prévost-Dassier ou par Louise Miéville. On s'éloigne de la relation, de la volonté de garder la mémoire pour entrer dans une utilisation pratique de l'objet qui devient un moyen d'influencer et de contrôler le comportement de l'enfant. Mme de Genlis elle-même dit avoir eu recours à cette technique – dont elle ne semble pas douter des bienfaits – alors qu'elle occupait la fonction de «gouverneur» des jeunes princes d'Orléans. Elle déclare avoir demandé à ses collaborateurs de rédiger un journal, souhaitant grâce à ce moyen, contrôler l'activité des jeunes princes en son absence et également conserver son influence – même à distance – sur ses élèves qui savent que leur conduite lui sera rapportée.[12]

Dans leur étude sur le journal d'Otto, Arianne Baggerman et Rudolf Dekker s'intéressent eux-aussi à ce qui a pu encourager les parents d'Otto à exiger de leur fils la tenue d'un journal quotidien. Les auteurs signalent que les philanthropinistes[13] ont eu une part importante dans la promotion des journaux tenus par les enfants. Mais ce n'est pas le seul type de journal prôné par les membres de ce courant pédagogique. Certains adeptes à l'instar de Peter Vuillaume ont vanté les mérites de la tenue par les pères de comptes rendus détaillés sur le comportement de leurs enfants, voyant cette pratique comme un excellent moyen de les confronter durant un moment tranquille, lorsqu'ils sont ouverts à la critique, avec les erreurs qu'ils ont commises durant la journée.[14]

Les travaux de Mme de Genlis et des philanthropinistes montrent qu'il est dans l'air du temps de prôner l'observation scrupuleuse de l'enfant et la mise par écrit de son comportement (soit par lui-même, soit par l'éducateur) de manière à lui faire prendre conscience de ce qui doit être corrigé ou amélioré. C'est l'objectif principal du journal tenu par les institutrices-gouvernantes de la jeune Cécile Constant.

Rédiger un journal éducatif au quotidien: entre utilité et difficultés

Cécile Constant, fille d'une bonne et fortunée famille lausannoise, réintègre la maison à l'âge de six ans après avoir été mise en nourrice et en pension. Son retour dans la famille coïncide avec l'engagement de Mlle Wittel, chargée dès lors de son éducation. Gouvernante, institu-

trice, chaperon et «amie», celle-ci passe tout son temps avec la jeune Cécile et la soumet à une surveillance constante, accentuée par la tenue d'un journal qui relate et juge, quotidiennement, ses faits et gestes. Cécile se voit contrainte chaque matin de lire le compte rendu de la veille qui fait également l'objet d'une lecture hebdomadaire aux parents. Aucune introduction n'est donnée à ce journal qui commence le mardi 3 mai 1809 par ces mots: «Cécile a fort bien rempli ses devoirs de la matinée...»[15] Dépourvus des instructions qui ont présidé à sa rédaction, nous sommes contraints à des conjectures, bien que les comptes rendus nous permettent d'identifier aisément les objectifs principaux. Objet de dissuasion, le journal est destiné à contraindre la jeune fille à adopter un comportement convenable qu'il ne sera pas honteux de relater. Objet de mémoire, il sert à conserver à Cécile le souvenir de ses fautes afin d'éviter de les reproduire. Objet de contrôle, il permet aux parents de se tenir informés du comportement et des activités de leur fille. Concernant la rédaction même des comptes rendus, les consignes données à l'institutrice semblent avoir été souples, et il n'y a pas de trace que les parents soient intervenus pour guider ou réorienter la tenue du journal. C'est la pratique qui déterminera progressivement son contenu, de même que la personnalité de la «journaliste». Régnant sur cet «outil», l'institutrice l'oriente pour soutenir l'éducation qu'elle dispense à Cécile. En effet, elle y déploie tout un panel de stratagèmes éducatifs – alternant honte et émulation – destinés à influencer le comportement de sa jeune élève. Ainsi, elle prévient, rappelle à l'ordre, menace, établit des comparaisons désavantageuses pour Cécile avec d'autres demoiselles ou se moque d'elle et de sa conduite:

> «Chère Cécile quand on vous dit de faire des lettres d'après le modèle vous faites des A si l'on vous dit de cesser vous continuez toujours. Est-ce un manque d'esprit je le crois car j'aime mieux que Cécile soit sotte que méchante. Ainsi donc vous ne comprenez pas ce qu'on vous dit, ce n'est pas votre faute. Faites m'y penser si je viens à l'oublier et si je vous répète souvent la même chose. […] Dites moi seulement Melle je suis trop sotte pour me souvenir de cela […].»[16]

Mlle Wittel use volontiers de ce recours à l'ironie, de même que dans la pratique, elle-même et les parents utilisent régulièrement la moquerie pour faire comprendre à Cécile que son comportement est inconvenant. L'institutrice déclare que Cécile est particulièrement sensible à ce moyen – ce qui explique qu'elle y ait régulièrement recours:

> «A diner Cécile auroit été très supportable si elle avoit mangé plus proprement mais elle remplissoit sa bouche comme font les enfans affamés ou mal appris. Cela nous a bien fait rire et comme Cécile n'aime point à être plaisantée elle se gardera bien de s'y exposer à l'avenir.»[17]

Variant la méthode, l'institutrice puise également dans des moyens plus positifs tels que la flatterie, le remerciement, les éloges ou les promesses. Ainsi, toutes les marques de sagesse, les bonnes actions, les moments où Cécile a témoigné de son aptitude à se conformer à ce que l'on attend d'elle sont scrupuleusement consignés avec la volonté d'inculquer à Cécile la morale suivante: se conformer aux attentes et remplir ses devoirs rend heureuse et assure bienveillance et attentions de la part des personnes qui s'occupent d'elle:

> «[...] je n'ai point trouvé que les noms de chère Cécile, bonne Cécile fussent assez doux pour elle je l'ai toujours nommée mon trésor ou ma joye...»[18]

Stigmatisant ses défauts et louant ses progrès, Mlle Wittel s'appuie sur le journal pour renforcer les instructions quotidiennes destinées à montrer à Cécile la voie qu'elle doit emprunter pour devenir une jeune fille raisonnable. Les leçons de morale font ainsi partie intégrante du journal qui participe à une éducation cherchant à gommer aussi vite que possible les «défauts» de l'enfance.

> «[...] et je me suis dites ‹combien Cécile étoit plus heureuse hier! et pourquoi? c'est qu'elle avoit été charmante toute la journée et avoit contenté tous ceux qu'elle aime et qui la chérissent›. Cécile soyez donc sage aujourd'hui. Soyez le encore demain et toujours s'il est possible si vous ne voulez pas être malheureuse comme vous l'avez été ce soir».[19]

Le journal a-t-il rempli ses objectifs et influencé le comportement de la jeune fille? Le fait que sa rédaction ne s'achève que le jour même de la première communion de Cécile – événement qui clôt formellement son éducation – prouve qu'au sein de la famille il a joui d'un crédit certain. L'institutrice lui attribue également une influence ponctuelle; elle note à l'occasion que le journal précédent a influé positivement sur la nouvelle journée.

A côté de ces différents objectifs, qui concerne l'élève, Mlle Wittel s'est appropriée le journal et l'a utilisé pour satisfaire à des objectifs qui la concernent plus directement. Arme à double tranchant, permettant aux parents de surveiller le travail de l'institutrice aussi bien que le comportement de leur fille, il n'est pas douteux que sa rédaction s'avéra problématique. Cependant, cette difficulté fut maîtrisée par l'institutrice qui se servira également du journal «à des fins personnelles». Le compte rendu devient très vite un objet de justification et de légitimation de son travail permettant à la gouvernante de présenter sa propre vision des événements, notamment lorsque la situation a dégénéré et qu'elle a dû avoir recours à la force ou que les parents ont été contraints d'intervenir.

> «[Cécile] Je vous déclare que si j'avois eu une petite chambre séparée je vous y aurois enfermée pour tout le jour; n'ayant pas cette ressource je vous ai prise auprés de moi et vous ai tenu les mains vous avez voulu me mordre et comme je n'ai pas voulu me laisser battre et que je vous ai fortement renvoyé la main que vous leviez sur moi votre bouche en a souffert; votre langue, toujours entre vos dents s'est mordue à seigné; la

vue de votre sang vous a fait pousser des cris qui ont attiré Mr votre papa. Il vous a fait rentrer dans votre devoir comme il le fait toujours».[20]

Objet de lamentation et d'auto-promotion, Mlle Wittel ne perd pas une occasion pour relever la difficulté de sa tâche et le manque de coopération de sa jeune élève tout en soulignant ses propres victoires, sa conscience professionnelle ainsi que les sacrifices personnels qu'elle consent pour le bien de sa tâche:

«[…] un jour entier passé dans cette même disposition ramenerоit bientôt le calme et la santé à pauvre bonne amie qui au moins se trouveroit plus de force pour supporter toutes les autres épines de sa pénible vocation […].»[21]

L'institutrice s'enhardit parfois allant jusqu'à instiller des critiques à peine voilées destinées aux parents eux-mêmes:

«Pour rester auprès de Cécile je me suis privée de mon plus grand plaisir (de la consolation dont j'ai besoin plus que jamais) je ne suis point allée à l'église ignorant que Monsieur Constant restoit à la maison.»[22]

Ces différents éléments sont indissociables de la personnalité même de Mlle Wittel. Le fait que deux institutrices se soient succédé auprès de Cécile et aient tenu le même journal rend compte de l'importance du scripteur dans les informations relatées. Les cahiers qui seront rédigés par Mlle Benoît – l'institutrice qui prend le relais lorsque Cécile a 10 ans – se révèlent beaucoup plus laconiques, le compte rendu se bornant au récit, le plus souvent dépassionné, de la journée de Cécile et au jugement de son comportement, bien qu'il soit également, à l'occasion, utilisé pour justifier la façon de faire de l'institutrice. Mademoiselle Wittel, quant à elle, considère le journal davantage comme une aide que comme une corvée, ce que la différence dans la longueur des comptes rendus rédigés par les deux institutrices tend à prouver. Ainsi, elle consacre volontiers plusieurs pages au récit d'un seul jour ou reprend la plume plusieurs fois dans la même journée lorsqu'elle l'estime nécessaire. L'écriture prend alors une fonction cathartique indéniable.

Signe de l'aspect expérimental du journal, sa forme varie au fil des semaines. Ainsi, le destinataire des comptes rendus, qui n'est pas le journal lui-même, change régulièrement. Parfois la journaliste s'adresse à Cécile et la complimente, la réprimande ou lui demande des explications. Elle interpelle également Dieu, principalement pour requérir son soutien ou prend à témoin un lecteur imaginaire – pratique faisant écho à l'impression de Rudolf Dekker, qui, dans son étude sur les écrits personnels en Hollande, dit avoir constaté avec surprise que certains textes destinés à la famille semblent avoir été écrits avec un lecteur anonyme derrière la tête.[23] L'institutrice prend à partie ce lecteur imaginaire pour maintenir le suspense quant à l'évaluation du comportement ou pour lui demander de façon rhétorique une explication à la conduite condamnable de la jeune fille. Enfin, Mlle Wittel s'adresse également à elle-même des encouragements ou des injonctions:

«... Il faut qu'elle devienne souple quoi qu'il puisse m'en couter; si je n'obtiens pas d'elle ce point important de son éducation elle ne pourra m'être attachée et me dédommager par là de mes peines puisque je lui deviendrois inutile. Non jamais je ne m'y soumettrai tant que j'aurai le bonheur de posséder la confiance de ses chers parens.»[24]

Offrant un espace permettant – par l'entremise de la plume – de réfléchir et de solliciter des aides même dépourvues de la possibilité de lui répondre, le journal se révèle, pour l'institutrice, un allié précieux qui la soutient quotidiennement dans une tâche qui s'avère plus difficile qu'elle n'avait été envisagée.

Si Otto van Eck est contraint de tenir un journal, son rôle de journaliste lui permet d'en diriger la rédaction. Il a un rôle actif et les historiens qui ont travaillé sur ce document ont montré qu'il a été capable de développer des stratégies lui permettant de se servir de son journal pour défendre ses positions, l'utilisant parfois pour manipuler ses parents. En donnant la plume à l'institutrice plutôt qu'à leur fille, les parents de Cécile l'on, *a contrario*, privé du moyen de devenir partie prenante de son propre journal. Le seul moyen d'action de Cécile consiste à adopter un comportement adéquat seyant à sa position de jeune fille de bonne famille ou à négocier avec une institutrice, souvent intraitable, l'oubli des actions répréhensibles. Le journal d'Otto laisse percevoir les sentiments très négatifs que lui inspire la rédaction de ces comptes rendus intrusifs. Cécile, elle, n'a pas cette opportunité, ses sentiments sont gommés au profit des attentes de la journaliste. La tenue extrêmement détaillée du journal de Cécile, de même que la durée de la rédaction, montrent clairement que celui-ci a été considéré comme un document utile. Mais s'il a pu parfois influencer positivement le comportement de Cécile, c'est en offrant à l'institutrice une plage de justification et de réflexion sur les difficultés de l'éducation qu'il paraît avoir été le plus nécessaire. Les journaux d'éducation qui nous sont parvenus montrent que cette plage de réflexion devint, dans certains milieux, un besoin corollaire à la frénésie éducative qui s'est emparée de l'Europe dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

NOTES

1 *Journal de Cécile Constant*, Archives cantonales vaudoises (désormais ACV), P Constant, Ci 1.

2 Un projet de thèse, déposé à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, se propose d'analyser ces journaux et ce qu'ils nous apprennent des pratiques éducatives familiales, sur la base d'un corpus composé de tous les écrits personnels de ce type répertoriés dans les archives romandes.

3 René-Guillaume-Jean Prévost-Dassier, *Journal d'Education commencé le 3e juillet 1789*, Bibliothèque de Genève, département des manuscrits, ms suppl. 880, p. 1.

4 La première édition parut en 1693 sous le titre *Some Thoughts concerning Education* et fut traduite en français par Pierre Coste en 1695. Cf. John Locke, *Quelques pensées sur l'éducation*, trad. de G. Compayré, Paris 2007.

5 Jean-Pierre de Crousaz, *Traité de l'éducation des enfants*, A la Haye, Chez les Fr. Vaillant & Prévost, 1722, préface.

6 Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou De l'éducation*, [s.l.], 1969, p. 98–99.

7 Louise Miéville, *Journal de la 1re enfance de mes chers enfans*, ACV, P Charrière de Sévery, Ci 44, p. 1.

8 Philippe Lejeune montre que la tenue d'un journal par les jeunes filles devient partie intégrante de leur éducation après 1830, voir Philippe Lejeune, *Le Je des jeunes filles*, in: Poétique, n° 94, 1993, p. 235.

9 Arianne Baggerman / Rudolf Dekker, *Child of the Enlightenment. Revolutionary Europe reflected in a Boyhood Diary*, Leiden/Boston 2009.

10 Christiane Meier-Léopold, *«Rien de remarquable aujourd'hui.» Analyse et mise en contexte des fragments du journal intime de Christine Romilly, une jeune fille genevoise de la fin du dix-huitième siècle*, Université de Genève, Mémoire de diplôme, Histoire Economique et Sociale, 1994, p. 24.

11 Madame de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des princes et des jeunes personnes de l'un ou l'autre sexe*, publié par Isabelle Brouard-Arends, Rennes 2006, p. 177–178.

12 Des extraits de ce journal ont été édités par Mme de Genlis en 1791 sous le nom *Leçons d'une gouvernante à ses élèves, ou Fragmens d'un Journal, qui a été fait pour l'Education des Enfans de Monsieur d'Orléans*.

13 Sont désignés sous ce terme les adeptes de la doctrine de Basedow, pédagogue allemand qui ouvrit en 1774 un établissement éducatif, le Philantropinum, où devait être appliqué ses théories sur l'éducation inspirées de l'Emile de Rousseau. D'après le *Dictionnaire de la pédagogie* de Ferdinand Buisson, en ligne «Philanthropinisme, Philanthropinistes», *fb,* document.php?id=3378.

14 Cité en anglais «an excellent means of confronting children at a quiet moment – when they are open to criticism – with the mistakes they have made during the day» par Arianne Baggemann / Rudolf Dekker (cf. note 9), p. 95.

15 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 1, Mardi, 30 mai 1809.

16 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 7, Mercredi 16 mai 1810.

17 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 2, Mardi 1er août 1809.

18 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 3, Samedi 18 août 1809.

19 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 1, Mardi 6 juin 1809.

20 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 6, Mardi 6 mars 1810.

21 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 12 (fragment), samedi 28 septembre 1811.

22 *Journal de Cécile Constant* (cf. note 1), Mlle Wittel, livre 7, Dimanche 27 mai 1810.

23 «It is striking that some texts intended primarily for the family also seem to be written with an anonymous reader in the back of the mind», Rudolf Dekker, *Egodocuments in the Netherlands from the sixteenth to the nineteenth Century*, in: Erin Griffey (éd.), Envisioning Self and status. Self-representation in the Low Countries 1400–1700, Hull 2000, p. 275.

24 *Journal de Cécile Constant*, ACV (cf. note 1), P Constant Ci 1, Mlle Wittel, livre 2, Jeudi 29 juin 1809.

PROVENANCE DE L'ILLUSTRATION

Fig. 1: Photo Rémy Gindroz.

RÉSUMÉ

Cet article s'intéresse à l'usage de l'écrit personnel dans l'éducation domestique dès le milieu du XVIIIe siècle. Il définit le «journal d'éducation» et le «journal éducatif», deux types d'écrits personnels jusque-là peu étudiés. Il s'interroge sur les raisons et influences qui ont conduit des parents ou précepteurs à rendre compte quotidiennement ou épisodiquement de l'éducation de leur enfant ou élève voire même à utiliser le journal comme un véritable outil pédagogique destiné à influencer directement le comportement de l'élève. Illustrant cette pratique, le journal tenu durant 3 ans par Mlle Wittel, une institutrice chargée de l'éducation d'une jeune Lausannoise de bonne famille, est analysé. Destiné premièrement à modeler le comportement de son élève, ce journal se modifia en intégrant progressivement un espace permettant à l'institutrice – à l'instar de nombreux auteurs de journaux d'éducation – de justifier et légitimer ses actions.

RIASSUNTO

Il saggio esamina la redazione di testi personali nell'ambito dell'educazione domestica a partire dalla metà del XVIII secolo e opera una distinzione fra il *Journal d'éducation* (diario dell'educazione) e il *Journal éducatif* (manuale di educazione). Si tratta di due tipi di pubblicazioni sinora quasi trascurate. Ci si chiede quali possono essere i motivi e gli aspetti che inducono i genitori e gli educatori a tenere un diario che registri quotidianamente o periodicamente i progressi educativi compiuti dai loro figli o alunni e di utilizzarlo persino come strumento pedagogico al fine di influenzare direttamente il loro comportamento. Un esempio in tal senso è dato dal diario redatto per un triennio dalla signorina Wittel, la governante della figlia di una buona famiglia di Losanna. Inizialmente utilizzato dall'educatrice per inculcare le buone maniere alla figlia affidatale, il diario diventa con il tempo anche lo strumento con cui giustificava e legittimava i suoi interventi educativi. Una funzione analoga è stata svolta anche da altri numerosi diari educativi dell'epoca.

ZUSAMMENFASSUNG

Der Beitrag befasst sich mit dem Gebrauch von Selbstzeugnissen in der privaten Erziehung seit der Mitte des 18. Jahrhunderts. Es wird unterschieden zwischen dem *Journal d'éducation* (Tagebuch der Erziehung) und dem *Journal éducatif* (Erziehungslehrbuch), zwei Arten persönlicher Schriftlichkeit, die bisher wenig untersucht sind. Gefragt wird nach Gründen und Einflüssen, die Eltern oder Erzieher dazu bringen, die erzieherischen Fortschritte ihrer Kinder oder Schüler täglich oder in the city the orgelmässigen Abständen schriftlich festzuhalten, bzw. das Tagebuch sogar als pädagogisches Mittel einzusetzen und damit auf das Verhalten der Zöglinge direkt einzuwirken. Als Beispiel für diese Anwendung dient das während drei Jahren von Mlle Wittel, der Gouvernante einer Tochter aus gutem Lausanner Haus, geführte Tagebuch. Ursprünglich von der Erzieherin gebraucht, um ihrem Zögling gutes Benehmen beizubringen, wird ihr das Tagebuch später zusätzlich zum Ort der Rechtfertigung und Legitimation ihrer erzieherischen Aktionen, ganz in der Art vieler anderer Erziehungs-Tagebücher jener Zeit.

SUMMARY

In the mid 18th century, personal accounts were used for purposes of private education. A distinction is made between the *journal d'éducation* and the *journal éducatif*, two approaches that have received little attention to date. The article inquires into the motivation behind keeping a daily or periodical record of the educational progress made by one's children or pupils (*journal d'éducation*) or of using a journal as an educational tool intended to make a direct impact on pupils' conduct (*journal éducatif)*. A journal kept for three years by Mlle Wittel, the governess of a young lady from a well-to-do Lausanne family, serves to illustrate this practice. The journal started out as a device to teach her pupil proper etiquette, but as time passed Mlle Wittel also used it — as did many other educators in her day — to justify and legitimize her educational activities.